



VISITE DU QUARTIER DU CENTRE-GARE

Vendredi 8 juin 2018

COMPTE-RENDU

La visite du quartier centre-ville/gare du vendredi 8 juin 2018 s'est déroulée à partir de ce parcours :

17h00 : RDV à l'intersection des rues Jean Jaurès et Victor Hugo

17h20 : RDV à l'espace vert rue Rol Tanguy

17h40 : RDV devant la Poste (avenue de la République)




















18h00 : RDV à l'intersection de l'avenue Lafayette et de la rue Jean-Paul Sartre

18h20 : RDV à l'intersection de la rue Lionel Billas et du chemin des Marcaires

18h40 : RDV place de l'Eglise (rue Maurice Barres)

Les remarques et demandes émises lors du parcours sont les suivantes :

Lieu concerné	+/-/ ? / idée	Remontées des habitants / Explications de la Ville
Rue Victor Hugo		Que vont devenir les actuels locaux des services techniques ? Des questions relatives à l'insalubrité dans le secteur sont rapportées.
Place du Grand Breuil, rue du Breuil		Serait-il possible de renforcer l'entretien de la place (désherbage et ramassage des déchets) ?
		Pour remédier au problème des collégiens qui squattent la place, il pourrait par exemple être imaginé de réaliser un aménagement pour eux à proximité du collège Aragon. ➔ <i>La Ville a déjà essayé de faire des médiations avec le collège. Il est difficile de trouver des solutions car cela relève d'incivilités individuelles.</i>
		Certaines personnes prennent en sens interdit la rue du Breuil pour accéder au parking. ➔ <i>La Ville évoquera cela avec le collège. Plus globalement, en cas de constat d'infraction du code de la route, il faut contacter l'autorité compétente à savoir la Police Nationale.</i>
Avenue Lafayette		Les avaloirs commencent à se boucher, il faudrait les nettoyer en lien avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Jarnisy (SIAJ).
		Qu'est-il possible de faire si un riverain n'entretient pas suffisamment la végétation de son habitation ? ➔ <i>La Ville envoie régulièrement des courriers de rappel de la réglementation.</i>
		Il faudrait tailler les arbustes au niveau du stop car ils gênent la visibilité.
Avenue Lafayette		Les corbeaux sont sources de nombreuses nuisances.
		Des rassemblements de jeunes gênent les riverains le week-end. ➔ <i>La Ville a une marge d'action réduite, elle ne peut qu'évoquer cette situation avec la Police Nationale, ce qui est fait régulièrement.</i>
Lotissement de l'Epine		Serait-il possible de tracer un passage piéton et de poser un miroir de sécurité à la sortie du lotissement ? Des panneaux indiquant l'impasse et les noms des rues seraient aussi nécessaires.
		Comme la voie sans issue n'est pas accessible à la saleuse, serait-il possible d'installer des bacs à sel ?
		Des voitures gênent la visibilité à un angle de la rue, qu'est-il possible de faire ? ➔ <i>La Ville peut poser un avis de rappel de la réglementation.</i>

		Il serait judicieux de bloquer le passage des deux chemins piétonniers du lotissement (celui qui traverse les espaces verts et celui allant de la rue Rol Tanguy à la rue Victor Hugo) aux véhicules motorisés.
Rue Jean-Paul Sartre		Pour résoudre le problème de vitesse automobile, il pourrait être envisagé de mettre des ralentisseurs. → <i>Les services techniques vont étudier les solutions possibles et en discuter avec les habitants.</i>
		Pour renforcer le lien social dans le quartier et améliorer le cadre de vie, il serait judicieux d'aménager les espaces verts du secteur (bancs, aire de jeux par exemple). Cette idée pourrait être proposée au budget participatif en septembre 2018.
		Si des habitants souhaitent organiser une fête des voisins, la Ville peut-elle leur prêter du matériel ? → <i>Il suffit de faire une demande écrite (par mail ou par courrier). Les habitants peuvent aussi solliciter le Budget d'Initiatives Citoyennes et recevoir une aide financière pour accompagner leur projet qui vise à renforcer le lien entre les habitants du quartier.</i>
Rue Lionel Billas		Le chemin piétonnier imaginé par un Jarnysien dans le cadre du budget participatif va permettre de sécuriser le passage des enfants.
		Les chemins en calcaire des 2 lotissements (Marcaires 1 et Marcaires 2) sont empruntés par des véhicules motorisés. Pour améliorer le cadre de vie, des plots amovibles et un panneau leur interdisant le passage pourraient être posés.
		Le stationnement dans la rue est source de difficultés. Pour y remédier, la Ville va aménager 10 places de parking en face du bâtiment de Meurthe et Moselle Habitat (MMH) en fin d'année. Pour éviter les nuisances liées aux déchets, deux bacs enterrés vont aussi être installés.
		Un poids-lourds se gare régulièrement dans la rue, ce qui peut être source de dégradations. Qu'est-il possible de faire ? → <i>La Ville peut poser un avis de rappel de la réglementation, indiquant les emplacements de parking dédiés aux poids-lourds à Jarny. Plus globalement, il est rappelé que l'autorité compétente en matière d'infraction du code de la route est la Police Nationale.</i>
		La saleuse ne peut pas accéder à l'impasse, il serait donc utile d'installer un bac à sel.
Avenue Wilson		Un lampadaire ne fonctionne plus. → <i>Le dysfonctionnement est bien pris en compte. Pour permettre à la Ville d'intervenir rapidement dans ces cas-là, il ne faut pas hésiter à contacter le No Vert : 0 800 88 10 86.</i>
		Au niveau de l'impasse du Fort Mahon, serait-il possible de remettre un panneau « interdit sauf riverain » ?
		Chaussée et trottoirs seront refaits cette année, avec des aménagements spécifiques pour réduire la vitesse et faciliter le stationnement.
Place Maurice Barres		Serait-il possible de rendre plus centraux les WC publics ou de mieux les indiquer ?
		Le service Environnement de la Ville pourrait expérimenter la mise en place de distributeurs de sacs à déjections canines pour lutter contre les incivilités.
		Des containers à poubelles restent en permanence dans les rues autour de la place. Il faudrait faire le lien avec le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à ce sujet.
		Pour éviter les dégradations à proximité de la fontaine, deux bancs pourraient être enlevés.
		Il serait important de communiquer davantage sur la priorisation des travaux de voirie pour que les Jarnysiens les comprennent mieux.
		Dans le secteur de la rue Gambetta, serait-il possible de transformer une place de la zone bleue en « arrêt-minute » ainsi que refaire la peinture d'une croix au sol ?
		Une borne limitant l'accès à la place du marché doit être remplacée suite à une dégradation.

Bilan :

Les élus et les services municipaux présents ont pris en compte l'ensemble de ces demandes et les étudieront rapidement.

Nous remercions l'ensemble des citoyens qui se sont déplacés pour échanger avec les représentants de la Mairie et leur faire part de leurs idées pour encore mieux vivre à Jarny.

En cas de petits dysfonctionnements constatés dans les quartiers (nids de poule, éclairage public, végétation gênant la visibilité, panneaux endommagés...), les habitants peuvent les transmettre à n'importe quel moment de la semaine au **Numéro Vert : 0 800 88 10 86**

Le coût de l'appel est entièrement supporté par la commune, qui note les doléances reçues et les transmet aux services concernés pour une intervention la plus rapide possible.